



# Les Nouvelles de **MANHAY**

Périodique d'Informations Communales



*Numéro vert de l'administration communale : 0800/25959*

Dépôt postal Manhay

**TRIMESTRIEL • MARS 2004 • N° 13**

## SOMMAIRE

### **Editorial**

#### **Informations communales**

- Les décisions du Conseil communal
- Travaux d'élagage
- Divagation des chiens
- Les élections européennes
- Un conseil provincial des jeunes
- Appel aux collectionneurs

#### **Informations générales**

##### Urbanisme – Aménagement du territoire – Environnement

- Opération commune propre
- Commission locale de Développement rural
- CLDR : recrutement
- Lutte contre les scolytes de l'épicéa

##### Culture – Affaires sociales – Jeunesse – Sécurité

- -Nouveau livre d'Albin Georges
- Djazans walon
- Le Parc Chlorophylle
- ALE
- Les bus de l'emploi
- FORCA
- Enquête 2004 sur l'état de santé
- Nouvelle bibliothèque
- Concours de dictée
- Halte aux voleurs
- Un beau geste de solidarité
- Agenda

### **Carnet civil**

#### **Syndicat d'initiative de Manhay a.s.b.l.**

## EDITORIAL

En mars 2003, l'hebdomadaire « Télémoustique » menait une enquête sur la qualité des services communaux. Manhay obtenait la mention « excellent ».

Le 21 février, l'Avenir du Luxembourg publiait les résultats de l'étude menée par l'Institut National des Statistiques portant sur la satisfaction des ménages quant à la qualité des services administratifs de leur commune. Manhay se classait encore parmi les six communes de la province de Luxembourg à avoir un indice de haute satisfaction.

Depuis quelques semaines, le Ministre de la Région wallonne, Monsieur Charles Michel vient de décerner à notre commune le label « Commune à bras ouverts » mettant ainsi en valeur la qualité de l'accueil de la population par les services administratifs communaux.

C'est pour moi une grande satisfaction de pouvoir quotidiennement compter sur des collaborateurs dont les qualités de dévouement, de compétence et de disponibilité sont reconnus non seulement par la presse et par la Région wallonne mais surtout par la population elle-même.

Nous pouvons féliciter et remercier le personnel communal pour ces formidables résultats.

Bien à vous,



Marie-Thérèse MARTIN,  
Bourgmestre

#### **A épingler également :**

Selon l'Institut National des Statistiques les Manhaydois :

- Sont parmi les habitants du royaume à apprécier le plus la qualité de l'air qu'ils respirent. –Le Soir du 25/09/03.
- Ont un degré élevé de satisfaction à l'égard de leur environnement (troisième commune de Wallonie) – Le soir du 10/02/04.

# **INFORMATIONS COMMUNALES**

## **LES DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL**

Séance du 19 janvier 2004

### **MODIFICATION BUDGETAIRE N° 2 DU C.P.A.S.**

Le Conseil Communal approuve la modification budgétaire n° 2 (service ordinaire) du C.P.A.S. aux montants comme suit

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Solde</u>
Précédente M.B.	656.612,14 €	656.612,14 €	0 €
Nouveau résultat	637.743,49 €	637.743,49 €	0 €

L'intervention communale dans le budget du CPAS reste inchangée

### **ACHAT BIENS MEUBLES ANCIENNE BUVETTE F.C. DOCHAMPS**

Le Conseil Communal décide de rembourser à l'ancien Club de football de Dochamps les additionnels communaux au précompte immobilier depuis 1997, soit un montant total de 1.817,15 € et de racheter les biens meubles appartenant à l'ancien Club de football de Dochamps se trouvant dans la buvette et ses annexes pour la somme de 3.182,85 €

### **PROGRAMME TRIENNAL TRANSITOIRE 2004-2006**

Le Conseil Communal décide l'inscription dans le Programme Triennal Transitoire 2004-2006 des travaux d'entretien des voiries Harre/La Fange (chemin n° 37) et Croix Georges/La Fange (chemin n° 16) dont le coût total est estimé à la somme de 124.799,40 € T.V.A.C.

### **TRAVAUX D'ELAGAGE PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES D'ETE**

Les étudiants qui désirent effectuer des travaux d'élagage dans les bois communaux durant les vacances scolaires d'été, peuvent dès à présent, rentrer leur candidature auprès du Collège des Bourgmestre et Echevins.

#### **Conditions à remplir :**

- avoir 15 ans accomplis ;
- 2 enfants par famille peuvent être inscrits ;
- choisir entre une superficie de **50 ares** ou de **1 hectare** à élaguer ;
- le contrat de travail comportera **une clause d'obligation de réalisation du travail** confié sur la totalité de la superficie à élaguer. A défaut, **une retenue de 20 %** sera effectuée sur le montant effectivement dû pour le travail effectué, afin de couvrir les frais inhérents à une intervention ultérieure des services communaux ;
- le **prix à l'hectare** d'élagage est fixé à **620 €**

### **DIVAGATION DES CHIENS : NOUVEAU RAPPEL.**

Malgré les nombreuses remarques déjà formulées à ce sujet, nous constatons que dans plusieurs villages, de nombreux chiens divagent encore. Le règlement communal est pourtant très clair à ce sujet. : **« Il est interdit à tout détenteur d'un animal de laisser circuler celui-ci sur la voie publique sans que le nécessaire soit fait pour l'empêcher de porter atteinte à la sûreté ou à la commodité du passage. En particulier, tout détenteur d'un chien doit veiller à ce que celui-ci, sur la voie publique située à l'intérieur des agglomérations, soit tenu en laisse. »**

Nous vous rappelons que les peines de police prévues pour les contrevenants seront appliquées.

## **LES ELECTIONS EUROPEENNES DU 13 JUIN 2004**

Le dimanche 13 juin 2004, les 732 membres du Parlement européen seront élus dans les 25 Etats membres de l'Union européenne.

Les **citoyens non belges** d'un Etat membre actuel ou futur de l'Union européenne qui résident en Belgique, peuvent participer à l'élection du Parlement européen en Belgique et voter pour des candidats figurant sur des listes belges.

La demande d'inscription sur la liste des électeurs doit s'effectuer **au plus tard le 31 mars 2004**, auprès de l'Administration communale du lieu de résidence.

Les citoyens de l'Union européenne qui avaient déjà la qualité d'électeur lors des précédentes élections du Parlement européen seront automatiquement repris sur la liste des électeurs du 1<sup>er</sup> avril 2004, pour autant qu'ils remplissent toujours les conditions de l'électorat.

**Ces citoyens ne doivent donc pas introduire de nouvelle demande**

Pour plus de renseignements : Service élections : L. HOUET – 086/45.03.12.

## **UN CONSEIL PROVINCIAL DES JEUNES (CPJ)**



Un Conseil des jeunes luxembourgeois animé par les jeunes de la Province de Luxembourg sera installé le 31 mars 2004 dans notre province. Voix est ainsi donnée à la jeunesse en matière d'environnement, mobilité, culture, communication, sécurité, sport, information, divertissement, etc. ...

Entre le 23 février et le 8 mars, les jeunes de la commune, âgés de 14 à 16 ans, ont été invités à exprimer leur suffrage à la maison communale.

Pour en savoir plus : [www.province.luxembourg.be](http://www.province.luxembourg.be)

## **COMMEMORATION DE LA BATAILLE DES ARDENNES : APPEL AUX COLLECTIONNEURS**

Le 18 décembre 2004, une exposition relative aux événements de la guerre 1940-1945, et plus particulièrement l'Offensive des Ardennes se tiendra dans la salle de l'Entente de MANHAY. Si vous avez des documents, photos, ou objets évoquant cette période, vous pouvez contacter Monsieur Eddy MONFORT AU 086/32.39.85 (après 19h30)

## **INFORMATIONS GENERALES**

### **URBANISME - AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – ENVIRONNEMENT**



# **Opération Commune Propre**

## **COMMUNE DE MANHAY**

**Grand week-end propreté**

**Les 24 et 25 avril 2004**

### **COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL :**

Depuis 1992 la Commune de Manhay continue avec fruit l'opération du développement rural, et ce grâce au partenariat et au travail consciencieux et continu de la Commission Locale de Développement Rural constituée de bénévoles.

Différents projets ont déjà été réalisés dans ce cadre d'opération de Développement Rural :

- des espaces de convivialité à Harre, Chêne-Al'Pierre, Odeigne, Deux-Rys et Dochamps
- des maisons de village à Malempré, Odeigne, Oster et Harre.
- Depuis l'été dernier, les habitants de Lafosse profitent de leur bel espace public aménagé à côté de la salle de village.



Très prochainement, il en sera de même pour les habitants de Chêne-al-Pierre qui pourront à nouveau se réunir dans leur salle réhabilitée en maison de village.

**Avant**



**Maintenant**

Au cours de l'année 2003, la CLDR s'est réunie en séances plénières ainsi qu'au sein de groupes de travail afin de poursuivre la réflexion sur différentes thématiques :

**La mobilité et la sécurité dans les villages.** L'examen de la situation actuelle s'est fait à l'initiative du président avec la population

- à Harre pour les villages du nord de la commune
- à Manhay pour les villages du centre
- et à Oster pour le sud.

**Le tourisme de l'environnement :** amélioration du « folder » de présentation de la commune

**Le maintien d'une agriculture vivante :** information auprès des agriculteurs à propos de Natura 2000 et des nouveaux permis d'exploitation.

A l'heure actuelle, un nouveau dossier d'envergure est en bonne voie de réalisation, il s'agit **du réaménagement du site de l'ancienne gare du Vicinal de Manhay en lieu d'accueil et de rencontre pour la population** selon la fiche-projet n°38 du plan Communal de Développement Rural.

Ce projet est divisé en 3 points : - l'aménagement du bâtiment de l'ancienne gare des voyageurs, la partie arrière de la salle de l'Entente et des abords reliant les 2 bâtiments.



La CLDR a été informée de la teneur des réunions qui se sont succédées, en présence des Administrations concernées.

Une rencontre d'information a été organisée par le président avec les habitants de Manhay .

D'ores et déjà, la Commune a reçu l'assurance d'obtenir les aides financières pour la rénovation de l'ancienne gare des voyageurs en maison de village.

Ces subventions émanent de la Région Wallonne ( Sites d'Activités Economiques Désaffectés pour ce qui concerne les travaux extérieurs, du Développement Rural pour l'aménagement intérieur ainsi que de l'Aide à la Petite Enfance pour l'aménagement des locaux de la halte-garderie.)

Le bâtiment avait été acquis par la commune en 1997.

#### **Des propositions de projets sont à entreprendre :**

- fiche-projet 28 : Dochamps : une rencontre avec les habitants a été organisée
- fiche-projet 30 : maison de village à Lamorménil
- fiche-projet 40 : convivialité de l'espace central du village de Malempré.

**Tous ces projets ont pu aboutir grâce aux subventions octroyées par le Gouvernement Wallon (80%).**

Le Président,

Jacques GUILLAUME.

### **CLDR : RECRUTEMENT**

Afin de pourvoir au remplacement de 2 postes au sein de la Commission Locale de Développement Rural, la commune de Manhay lance un appel à candidature.

Pour être valable, la candidature doit parvenir par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins de Manhay **pour le 31 mars 2004.**

#### En bref, qu'est-ce que la Commission Locale de Développement Rural?

La C.L.D.R. est constituée de personnes représentant les habitants des différents villages de la commune.

C'est une Commission d'avis portant sur tous les aspects de la vie rurale.

Elle est chargée, plus particulièrement, d'assurer le suivi des dossiers de développement rural.

### **LUTTE CONTRE LES SCOLYTES DE L'EPICEA**

Les conditions climatiques exceptionnelles de l'année 2003 ont recréé des circonstances favorables au développement des scolytes de l'épicéa.

L'expérience a montré qu'il fallait impérativement maîtriser la situation dès le départ et que la priorité devait être donnée à l'évacuation rapide des bois atteints.

Afin d'essayer d'enrayer ce phénomène au plus tôt, il serait indiqué que tous les propriétaires repèrent les arbres atteints et les évacuent hors forêt avant la nouvelle émergence prévue pour avril 2004. C'est d'ailleurs ce qui est envisagé pour les propriétés publiques.

En cas de non évacuation, il est recommandé de pulvériser ces bois avec un insecticide agréé.

Par ailleurs, il est également indispensable de procéder, début avril 2004, à la mise en place d'un dispositif de piégeage ou de grumes-pièges, ou encore de procéder au traitement des arbres situés à proximité immédiate des foyers infestés.

**Tout renseignement utile à ce sujet peut être obtenu auprès de l'Administration Forestière, rue Val du Bronze, 9 à La Roche – 084/24.50 80**

## CULTURE – AFFAIRES SOCIALES – JEUNESSE – SECURITE

### UN NOUVEAU LIVRE D'ALBIN GEORGES : « VIVE LA GUERRE »



Voici quatre ans, Albin Georges de Vaux-Chavanne (Manhay), publiait « La Glèbe » sous le pseudonyme d'Albin-Georges Terrien. Ce roman paysan de 510 pages, salué par la critique et couronné par le Prix Georges Garnir de l'Académie royale, retraçait la vie d'une famille d'agriculteurs ardennais dans les années 80. La Glèbe connut un grand succès de librairie puisqu'à ce jour 4.000 exemplaires ont été vendus.

Albin Georges vient de sortir un nouveau livre intitulé « Vive la guerre ». Contrairement à ce que son titre pourrait le faire penser, « Vive la guerre » est le récit pacifiste d'une enfance paysanne ardennaise durant l'Occupation. On y retrouve le petit monde d'Engreux et sa galerie de personnages truculents chers aux lecteurs de « La Glèbe ». Dans un premier temps, le village semble épargné par la violence et la misère qui s'abattent sur le monde. Les Allemands s'y montrent rarement, les étables et les basses-cours bien garnies éloignent le spectre de la famine, les chauds lapins du coin continuent à rêver aux rondeurs d'une flamboyante Julie-la-Rousse. En dehors de l'absence de quelques hommes prisonniers en Allemagne, la vie s'écoulerait presque normalement, si du moins l'on peut parler de normes en évoquant ce microcosme où se côtoient et s'affrontent braconniers et gendarmes, paysans astucieux, forgerons aux muscles d'airain et bûcherons légendaires, sous l'autorité discutée du triangle classique des notables : le curé, l'instituteur et le notaire.

Pour le petit Alain, fils de paysans attaché aux grands espaces et à la liberté, l'entrée à l'école primaire représente un véritable calvaire. Livré au maître d'école qui contrarie sa nature de gaucher, à l'abbé Faucon, digne héritier de Torquemada brandissant sans cesse la menace des flammes éternelles, Alain devient vite un élève rebelle et un futur communiant qui traduit les allégories bibliques en visions cocasses. Il ne tarde pas à s'indigner des privilèges exorbitants dont bénéficient le notaire et sa progéniture face à la pauvreté ambiante. Bien que terrorisés par les descriptions d'un enfer qui est promis à la moindre faute, les gamins d'Engreux ne sont pas des agneaux.

Ils chapardent le vin du curé, se livrent à des concours de jurons et autres à caractère gaulois, soulèvent les robes des filles (péché mortel), braconnent des truites dans les eaux limpides de l'Ourthe, organisent des expéditions punitives au village voisin de Bonnerue pour se venger d'un match de football perdu.

Au fil des saisons, ponctuées par les fêtes religieuses, l'étau de la guerre se resserre lentement sur le village...

Ceux qui ont aimé « La Glèbe » prendront plaisir à découvrir le nouveau roman d'Albin-Georges Terrien. « Vive la guerre », paru chez Memory Press, est vendu en librairie au prix de 22 euros.

Renseignements chez l'auteur au 086/45.53.55.



### DJAZANS WALON : « NOSSE BE LINGADJE » NOTRE BELLE LANGUE WALLONNE.

Déjà presque 6 mois que des amis se rencontrent en la salle du CONSEIL de la MAISON COMMUNALE de MANHAY pour « copiner » en Wallon.

Nous « copinons » de l'actualité, de notre vécu, de la vie artisanale, de nos villages, de faits historiques, nous racontons des légendes, des blagues, des histoires, nous dégustons les produits régionaux...

Nous voulons préserver et perpétuer cet héritage si précieux : **« la langue de nos aïeux : le WALLON »**

Nous parlons en « Wallon », nous lisons en « Wallon », nous conjugurons en « Wallon », nous créons notre lexique « Wallon ».

Chacun apporte son expérience en Wallon.

Si vous aimez le Wallon rejoignez-nous chaque 4<sup>ème</sup> jeudi du mois à 20 heures précises.

**A vos agendas :** le 26 février, le 25 mars, le 22 avril, le 27 mai, le 24 juin, le 23 septembre, le 28 octobre, le 25 novembre et le 23 décembre pour l'année 2004.

Que vous habitiez Manhay ou une autre commune vous êtes tous les bienvenus à nos « copineries » pour partager deux heures de détente, de plaisir et de richesse dans cette belle langue.

**« Vola poqwè qu'on-z-èst fir d'esse Walon ».**

Paula et Marie-Ange.

## A PROPOS DU PARC CHLOROPHYLLE

Lors de la saison dernière, à savoir du 16 mars au 15 novembre 2003, le Parc Chlorophylle a reçu la visite de 46.000 visiteurs, soit une hausse de 106 % par rapport à 2002.

De nombreuses familles, écoles, groupes divers ont apprécié la qualité des infrastructures et la propreté du parc. Chaque visiteur est reparti émerveillé par les richesses de notre Parc Chlorophylle.



### Les animations prévues en 2004 :

**Du 2 au 25 avril :** Chlorophyll'Art : exposition d'artistes régionaux (huile, aquarelle, céramique, bois sculpté, peinture sur soie, poterie, bande dessinée)

**Les 10, 11 et 12 avril :** journée Portes Ouvertes enseignants francophones

**Du 27 avril au 17 mai :** faune sauvage ardennaise –photos de Philippe Moës, forestier et photographe

**Le 19 mai :** Salon du Manuel Scolaire : présentation de livres scolaires Section Enseignement Fondamental, par 15 sociétés d'éditions

**Du 28 mai au 20 juin :** Paysages de feuilles –photos de Daniel Barvaux ;

**Le 23 mai :** Fête Chlorophylle : clown, conteuse, caricaturiste, artisans, folklore, débardage, gastronomie ;

**Le 26 juin :** exposition fleurs + promenade guidée dans le parc

**Du 1<sup>er</sup> au 31 juillet :** peintures sur soie de Natacha Vanschendermaal et ses élèves

**Du 1<sup>er</sup> au 31 août :** Arabesques Florales, toiles de Geo Dewael, Sociétaire de l'Association Royale des Artistes Professionnels de Belgique, Commandeur des Arts, Sciences et Lettres de Paris, Officier du Conseil européen d'Art et d'Esthétique et Croix d'honneur de l'Association Franco-britannique pour les Arts ;

**Du 03 au 19 septembre :** Gibier de nos forêts – photos de Philippe Noël

**Le 26 septembre :** Fête d'automne : nombreuses animations+ exposition et promenade guidée sur le thème des champignons

? Pour les mois de juillet et août 2004, ainsi que certains week-ends, des étudiants sont recherchés, pour effectuer divers travaux dans le parc, tels que tondre, débroussailler, nettoyer les panneaux et aussi occasionnellement travailler à l'accueil pour l'information, la vente des entrées, la boutique.  
Des connaissances en néerlandais sont indispensables.

? Un «homme à tout faire» (retraité, article 60 ou ALE) est également demandé.

**Pour plus d'informations :** José Burgeon, gérant du Parc – 084/37.87.74 ou 0473/52.49.98

## DEMANDEURS D'EMPLOI : VOS FRAIS DE DEPLACEMENTS REMBOURSES...



Afin d'encourager les demandeurs d'emploi à suivre des formations, et ainsi augmenter leurs chances de retrouver un travail, l'Agence Locale pour l'Emploi de Manhay a décidé d'intervenir dans les frais de déplacements effectués dans le cadre d'une formation professionnelle.

Cette intervention s'élève à 0,19 €/kilomètre, et s'adresse aux bénéficiaires du revenu d'intégration et aux chômeurs complets domiciliés dans la commune de Manhay, **à la condition de déposer une demande écrite avant le début de la formation (un formulaire de demande est disponible au bureau de l'ALE).**

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Madame Lafalize, Préposée ALE, au 086/45.03.20

## LES BUS DE L'EMPLOI

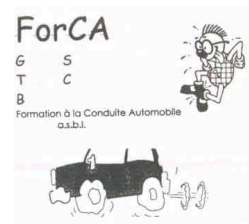
Lancés ce 18 mars, à l'initiative du Ministre de l'Emploi et de la Formation en Région wallonne, les Bus de l'emploi, sont le fruit d'une excellente collaboration entre la Région wallonne et le FOREM. Ils offriront, de manière mobile, les mêmes services que ceux offerts par les Maisons de l'Emploi.

Notre commune fait partie des 20 premières communes desservies par ces bus.



## **FORMATION A LA CONDUITE AUTOMOBILE DANS LE CADRE DE LA FILIERE LIBRE**

Comme les années précédentes, l'Agence Locale pour l'Emploi de Manhay organisera en 2004, en collaboration avec l'asbl FORCA, une session de formation pour l'accès au permis de conduire théorique dans le cadre de la filière libre. Les cours théoriques se donneront du 28 juin au 2 juillet 2004 de 9H00 à 13H00.



Les personnes désirant s'inscrire peuvent verser 37.20 € sur le compte 000-1387484-93 de l'Agence Locale pour l'Emploi en mentionnant leurs NOM et prénom, ainsi qu'une communication.

Pour les cours pratiques, si vous êtes déjà en possession d'un modèle 3, vous pouvez dès à présent, contacter directement le Forca au 063/21.91.83. Les cours se donnent sur rendez-vous et coûtent 25€ par heure.

## **ENQUETE 2004 SUR L'ETAT DE SANTE DE LA POPULATION EN BELGIQUE**

**Une enquête de Santé par Interview** est organisée pour la 3<sup>ème</sup> fois en Belgique. Elle se déroule durant toute l'année 2004, dans plus de 200 communes du pays.

**Le but de cette enquête** est d'obtenir une bonne image de la santé de la population en Belgique. Elle vise à examiner, par exemple, quelle est la proportion de personnes en bonne santé, quelles sont les maladies les plus fréquentes, quelles sont les personnes qui en souffrent le plus (enfants, personnes âgées, femmes, ...), dans quelle mesure les soins appropriés sont accessibles pour tous, etc. Les informations recueillies sont destinées à établir une politique de la santé proche des besoins réels de la population. Elles servent, entre autre, à adopter des mesures de prévention collective pour une maladie donnée, à faciliter l'accès à certains traitements ou à investir certains secteurs d'aide et de soins à la population.

**Concrètement** environ 6.000 ménages sont choisis au hasard dans les communes pour prendre part à l'étude. Ils reçoivent un courrier officiel expliquant l'enquête et les invitant, ainsi que leur famille, à y participer. Un enquêteur agréé prend alors contact avec eux pour convenir d'un rendez-vous. En général, les interviews se déroulent à domicile et durent environ 50 minutes par personne. Les renseignements récoltés restent strictement confidentiels et sont traités de manière anonyme.

**Notre commune est sélectionnée** pour l'enquête 2004. Il se pourrait donc que vous soyez sollicités pour prendre part à l'enquête dans le courant de cette année. Si c'était le cas, acceptez d'y participer, même s'il n'y a pas d'obligation légale... Votre contribution est primordiale pour assurer la bonne représentativité des informations en matière de santé. Aidez-nous à prendre les bonnes décisions !

Pour plus d'information : Institut Scientifique de Santé Publique, 14 rue J. Wytsman, 1050 Bruxelles.  
Tél. : 02/642.57.53 – 02/642.57.26 – Fax 02/642.54.10 – e-mail : [HIS@iph.fgov.be](mailto:HIS@iph.fgov.be)

## **INAUGURATION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHEQUE A ODEIGNE**

Le 23 avril prochain, la Commune de Manhay inaugurera sa nouvelle Bibliothèque, issue de la fusion de celles d'Odeigne et de La Fosse. Cette date n'a pas été choisie au hasard, elle correspond à la Journée mondiale de Promotion du Livre et du Droit d'auteurs organisée par l'asbl Texto avec le soutien de la Communauté française et la Région wallonne. Cette manifestation officielle nous permettra de faire connaître notre nouvelle bibliothèque et de bénéficier de l'octroi de Chèques-Lire destinés aux lecteurs.

Dans le cadre de cette opération, **deux projets** sont proposés aux écoles de l'entité :

- une « **visite guidée** » de la nouvelle bibliothèque (mode de fonctionnement, classification des livres, rôle du bibliothécaire, contenu de la bibliothèque, modalités d'utilisation des livres et documents, etc...). Une façon de montrer aux enseignants et à leurs élèves, les outils pédagogiques et de loisirs qui leur sont proposés. Un fascicule explicatif sera remis à chacun des participants. Ces visites seront organisées entre le 26 et le 30 avril prochain.

- La **création collective** d'un mini-roman, d'une bande dessinée, d'un conte... dont l'exemplaire le meilleur sera édité, proposé aux lecteurs et récompensé par un prix destiné à la classe. Les « œuvres » collectives devraient nous parvenir pour le 30 mai au plus tard. Les modalités de participation vous seront transmises lors de l'inscription.

Heures d'ouverture de la bibliothèque : le mercredi de 13h30 à 16h30 et le samedi de 10h30 à 12h30.

## **UN CONCOURS DE DICTÉE A MALEMPRE**

Le mercredi 19 mai 2004 dès 15 heures, un concours de dictée est organisé par Ardennes Magazine à l'Ecole communale de Malempré.

Vous pouvez trouver les dictées à préparer sur le site : [www.ardennesmagazine.be](http://www.ardennesmagazine.be)

Tous les élèves de 6<sup>ème</sup> primaire sont les bienvenus

Pour tous renseignements : tél. : 086/45.54.66 ou 0498/68.38.46 (de 8h40 à 15h30)

✂-----

**Bulletin d'inscription** (à renvoyer ou à communiquer par téléphone)

Nom de l'école :

Numéro de téléphone :

..... élèves de 6<sup>ème</sup> primaire participeront au concours de dictée.

## HALTE AUX VOLEURS !



Vous trouverez ci-dessous la suite des quelques conseils simples et faciles à mettre en application, qui sont susceptibles de vous être utiles afin d'éviter les problèmes dus au cambriolage de votre habitation.

Mesures à prendre concernant **les portes** qui donnent sur l'extérieur :

**La serrure** doit être :

- à cylindre,
- et de bonne qualité :
- c'est-à-dire :
  - que l'on ne peut casser facilement (les cylindres bons marchés sont très vite brisés en leur milieu par un voleur habile) ;
  - dont le centre ne peut être foré (méthode également utilisée par les voleurs) ;
  - et disposer d'une carte électronique de propriété (c'est à dire que vous devez montrer cette carte pour obtenir un duplicata de la clé)

**La plaque de garniture** (de la serrure), ou la rosace, doit être :

- en acier résistant ;
- indévissable de l'extérieur (c'est-à-dire dans vis apparentes lorsqu'on la regarde de l'extérieur) ;
- biseautée ;
- et ne peut dépasser le cylindre de plus de deux millimètres.

**Le panneau de porte** doit être :

- solide ;
- épais ;
- en bois ou en métal résistant (éviter le PVC, l'aluminium et le verre) ;
- indégondable ;
- équipé d'un judas (ou d'un œillette ou d'une très petite vitre) ;
- doté d'un entrebailleur ;
- et disposant d'une alarme électronique ou mécanique.

**Le chambranle** doit être :

- solidement fixé au mur
- et la distance entre le chambranle et la porte ne peut excéder deux millimètres.

Ceci est un communiqué de la Zone de Police FAMENNE-ARDENNE.

Tout renseignement complémentaire en matière de prévention peut être demandé au Commissaire Francis Huet, au 084/310.324



## UN BEAU GESTE DE SOLIDARITE

Le 24 décembre dernier, Bernard HANCIAUX, le patron du restaurant-ranch "le Don Diego" de Champ-de-Harre (Manhay) proposait gracieusement aux CPAS d'Aywaille et de Manhay la mise sur pied d'un réveillon de Noël pas comme les autres.

Grâce à la générosité de nombreux commerçants, de plusieurs fournisseurs de l'établissement, de la Division Nature et Forêts mais aussi grâce au bénévolat d'une bonne dizaine de personnes, il fut possible d'accueillir, dans cet endroit de style western, une centaine de personnes démunies, isolées ou tout simplement en quête d'un peu de chaleur humaine, pour passer une soirée pleine d'émotions.

L'apéritif de l'amitié servi, le manège (avec ses bottes de pailles et ses chevaux) allait servir de décor inhabituel pour la messe traditionnelle, célébrée par M. le Curé DEHOTTE. Un invité pensa même à prendre sa clarinette pour entonner

quelques mélodies de circonstance.

Un repas copieux et de très bonne qualité fut ensuite servi à tous les convives pendant qu'un orchestre country et un couple de danseurs mettaient l'ambiance.

Les poses entre les différents plats permirent aux grands de faire connaissance et aux petits de faire de nombreux tours de manège sur le dos des poneys.

En passant dans les environs, attiré par la chaleur qui remplissait tous les cœurs, le Père Noël fit même irruption dans le restaurant. Il avait tout prévu : les cadeaux pour les adultes et les jouets pour les enfants. Mais qui l'avait donc invité ?



Nous voudrions, par l'intermédiaire de cet article, remercier Monsieur HANCIAUX et ses collaborateurs pour cette initiative qui a permis, à de nombreuses personnes de passer un réveillon de Noël exceptionnel à plus d'un titre.

Nous souhaitons également, saluer la générosité et le dévouement de toutes les personnes sans qui cette fête n'aurait pu avoir lieu.

Cette expérience doit se renouveler et nous lançons, d'ores et déjà, un appel à la mobilisation pour le 24 décembre prochain.

Pour le CPAS d'Aywaille,  
la présidente, Marie-Agnès  
BONMARIAGE

Pour le CPAS de Manhay,  
le président, Freddy VOLVERT

## AGENDA



### Vendredi 23 avril 2004 à 20 heures:

**Théâtre wallon** en la salle de **GRANDMENIL**

La jeune troupe de RENDEUX « Les Copleus di Rindeux » joueront la comédie en trois actes de Charles-Henri Derache «**NOSS' CURE BAKUS'**»

Réservations : 084/47.74.41

(Une initiative du CEC « Atelier » Marcourt – Antenne de Manhay)

### Samedi 1<sup>er</sup> mai 2004 :

**FAYS: 5<sup>ème</sup> Brocante** – marché du terroir & fleurs

Pour tout renseignement : 086/49.95.45 ou 086/43.32.58

## **CARNET CIVIL**

### **Nous saluons la venue parmi nous de :**

Julie BERNARD de GRANDMENIL  
Nathanaël JANSSENS de FAYS  
Eloïse LEBOUTTE de HARRE  
Olivia MONFORT de VAUX-CHAVANNE  
Célien DE HERDT de ODEIGNE  
Noémie PREVOT de ODEIGNE  
Baptiste QUETIN de DOCHAMPS  
Chloé COULEE de HARRE  
Apolline LAMY de HARRE

**P.S.** : Une erreur s'est glissée dans  
le bulletin communal précédent : Camille **VOHS** habite Deux-Rys et non pas Fays

### **Nous regrettons la disparition de :**

Emilia COLLARD de DOCHAMPS  
Rosa LEONARD de MOULIN CRAHAY  
Hendrik RADEMAKER de DEUX-RYS  
René PIERRET de VAUX-CHAVANNE  
Raymond GILLET de MANHAY  
Albert HABRANT de FAYS  
Marie THOMAS de ODEIGNE  
Georges LATOUR de CHENE-AL'PIERRE  
Eli PONCELET de LAFOSSE  
Laure FINFE de MOULIN CRAHAY

### **Nous nous joignons au bonheur de :**

Véronique DALLEMAGNE d'ODEIGNE  
Et Christophe SAMYN de VRESSE-SUR-SEMOIS



## **SYNDICAT D'INITIATIVE DE MANHAY A.S.B.L.**



**Siège social** : Grand'Rue, Grandménil, 7 - 6960 MANHAY  
(Tél. & Fax : 086/45.56.67)  
E-mail : [info@simanhay.be](mailto:info@simanhay.be)  
**Web** : <http://www.simanhay.be>

### **Bureau d'accueil:**

Rue des Chasseurs Ardennais, Dochamps, 60 (Parc Chlorophylle)  
6960 MANHAY – Tél. 084/37.87.74 – Fax : 084/37.97.29

### **60<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes**

L'Office de Promotion du Tourisme vient d'éditer à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes une brochure intitulée : « Bataille des Ardennes – Les routes du Souvenir ».

Cette brochure est gratuite. Pour l'obtenir, vous faites parvenir au siège du S.I. deux timbres à 0.49 Euros, ou vous faites un virement de 0.98 Euros sur le compte n° 000-0837596-01 du S.I. de Manhay – 6960 Manhay en y mentionnant correctement vos nom et adresse.

Vous pouvez également la retirer à la maison communale au guichet du service population.

D'autres produits tels que carte de la bataille à Manhay, syllabus du souvenir, casquette, etc... existent encore en quantité limitée – ils feront l'objet d'une communication dans le prochain bulletin communal.



### **Marché de Noël 2004**

Le marché artisanal de Noël 2004 n'aura pas lieu ! En cause, la réquisition de la salle « l'Entente » pour raison de manifestations à l'occasion du 60<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille des Ardennes. Plus d'informations dans le prochain numéro.

Cette absence de marché en 2004 est l'occasion d'une réflexion plus générale sur la continuité du Marché de Noël. En effet, depuis sa création il y a 11 ans, plusieurs de nos voisins ont créé leur propre marché de Noël, ce qui constitue une concurrence et donc un affaiblissement du nôtre. Il serait question de le proposer plus tôt dans le mois à savoir : le dimanche qui suit Saint-Nicolas de manière à permettre aux visiteurs de réaliser davantage d'achats.